

par les religieux, l'instruction religieuse reçoit plus d'attention. Dans la plupart des provinces, les écoles privées sont soumises à une certaine inspection ou réglementation du ministère de l'Instruction publique.

Sur les 1,212 écoles privées faisant rapport en 1956-1957, le Québec en comptait 856, l'Ontario 114, les provinces des Prairies 130, la Colombie-Britannique 67 et les provinces de l'Atlantique 45. Il y avait 10,869 instituteurs; en dehors du Québec, le traitement annuel des instituteurs laïques de ces écoles variait de \$1,000 à \$8,000, leur traitement médian s'établissant à \$2,516. Les traitements des instituteurs religieux sont omis, car ils sont généralement minimes. En 1956-1957, il y avait, dans les écoles privées faisant rapport, 75,894 filles et 75,247 garçons, environ 48 p. 100 de ces élèves étant inscrits au cours primaire. A l'échelon secondaire, on comptait 36,704 filles et 41,410 garçons.

Les écoles privées sont surtout financées par les frais de scolarité, des legs ou des dons, ou sont entretenues par les organismes religieux. Les droits annuels varient beaucoup: en 1956-1957 (sans le Québec) 105 écoles n'exigeaient aucun droit, trois écoles exigeaient des droits de \$500 ou plus pour les externes, sept pensionnats n'exigeaient aucun droit et 21 autres pensionnats exigeaient des droits de \$1,000 ou plus. La moyenne des droits en 1956-1957 était de \$95 pour les externes et de \$583 pour les pensionnaires. Les dépenses des écoles privées de toutes les provinces, pour la même année, ont atteint \$33,713,000 dont \$13,117,000 affectés aux traitements des instituteurs.

7.—Inscriptions aux écoles élémentaires et secondaires privées, par province, années scolaires terminées en 1948-1957

NOTA.—Les chiffres à partir de 1921 figurent dans le tableau correspondant de l'*Annuaire* à compter de l'édition de 1937.

Année scolaire terminée	T.-N.	Î.-P.-É.	N.-É.	N.-B.	Qué. ¹	Ont.	Man.	Sask.	Alb.	C.-B.	Total ¹
1948.....	..	877	3,414	2,341	59,020	16,586	4,653	2,710	2,519	5,983	98,103
1949.....	..	951	3,894	2,504	60,000	18,251	5,348	2,625	3,630	6,334	103,537
1950.....	..	971	4,217	2,306	56,240	18,823	5,271	2,630	3,539	6,256	100,253
1951.....	..	969	4,709	2,129	55,667	20,141	6,226	3,138	3,527	6,170	102,676
1952.....	..	1,004	4,690	1,852	55,111	18,573	6,564	2,842	3,447	6,531	100,614
1953.....	..	1,029	4,990	1,650	60,395	18,100	6,749	2,886	3,515	7,072	106,386
1954.....	..	1,088	5,161	1,683	67,293	17,837	7,238	3,006	4,412	7,889	115,607
1955.....	..	1,159	5,337	1,924	69,000	17,768	8,380	2,986	4,274	8,923	119,751
1956.....	100	1,131	5,503	1,677	72,500	20,155	7,601	3,488	3,826	12,793	128,774
1957.....	82	1,333	5,254	2,332	90,658	21,412	8,468	3,261	4,990	13,351	151,141

¹ Les chiffres du Québec sont estimatifs.

Collèges de commerce.—Sur les 132 écoles commerciales faisant rapport en 1956-1957 dans huit provinces (le Québec et Terre-Neuve non compris), les provinces Maritimes en comptaient 15, l'Ontario 78, les provinces des Prairies 27, et la Colombie-Britannique 12. Ces écoles employaient 90 hommes et 279 femmes à plein temps et 51 hommes et 134 femmes à temps partiel.

Dans ces écoles, les élèves du sexe féminin sont la grande majorité. Les inscriptions aux cours du soir l'emportent de beaucoup sur les inscriptions aux cours réguliers du jour. Voici les chiffres de 1956-1957; cours réguliers du jour, 9,112 filles et 1,085 garçons; cours par correspondance, 1,608 filles et 1,097 garçons. Le total a diminué de 722 sur 1955-1956. Plus des trois quarts des étudiants du jour étaient âgés de 16 à 19 ans.

Les frais de scolarité mensuels varient de \$7 à \$45 pour les classes du jour et de \$5 à \$25 pour les classes du soir. Le total des frais de gestion en 1957 a dépassé \$3,232,379 dont \$1,387,343 affectés aux traitements des instituteurs.